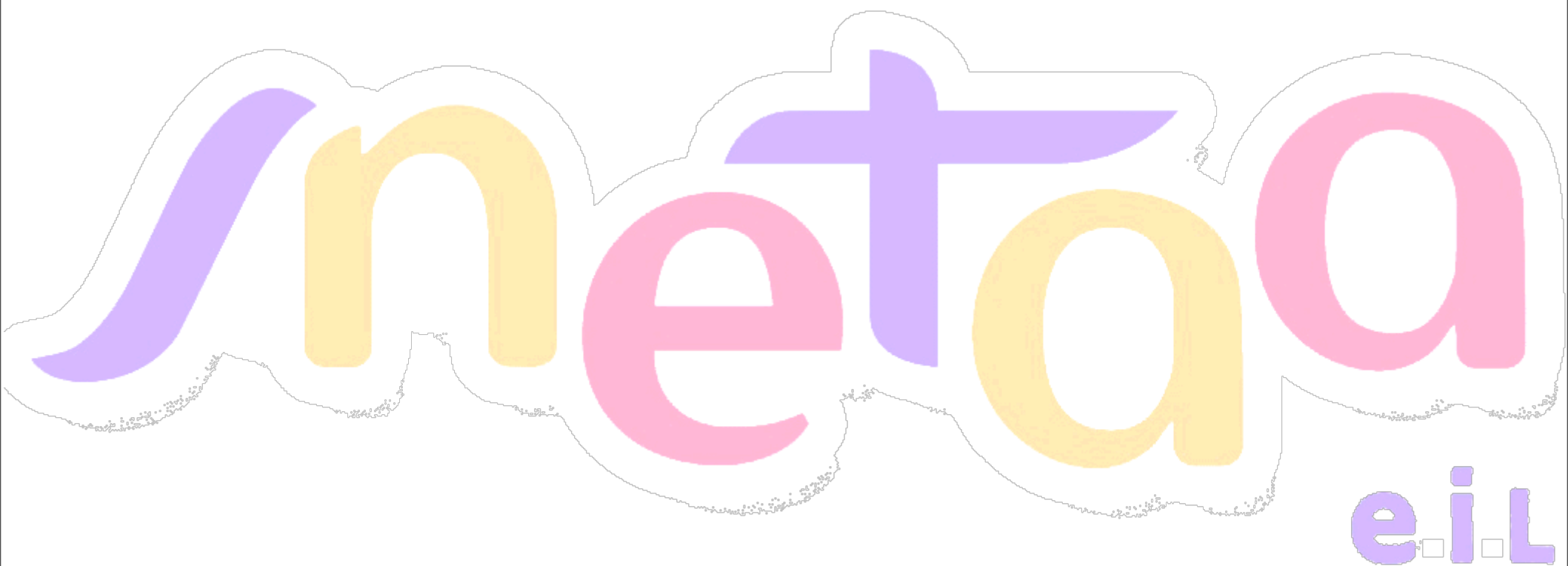


metaa  
e.i.l

Secteur Pédagogie-Éducation

PORNICHET 2008



Secteur Pédagogie-Éducation

# CNCP - Glossaire

Commission Nationale des Certifications Professionnelles

[http://www.cncp.gouv.fr/contenus/supp/supp\\_glossaire.htm#psociaux](http://www.cncp.gouv.fr/contenus/supp/supp_glossaire.htm#psociaux)

# Capacité

**Ensemble de dispositions et d'acquis dont la mise en oeuvre se traduit par des résultats observables**

**Ou :**

**Potentiel d'un individu en termes de combinaisons de connaissances, savoir-faire, aptitudes, comportements ou attitudes.**

# Certification

Le terme **certification** est un terme **générique** s'appliquant à un grand nombre d'objets et d'actes officiels ou non.

Ne seront considérées ici que **les certifications concernant le processus de vérification d'une maîtrise professionnelle** (sous l'angle des personnes) et son résultat.

Ne sont pas considérées ici les certifications s'appliquant aux entreprises (par exemple de type iso)

# Certificat de qualification professionnelle

Mis en place par une **branche professionnelle** pour répondre à ses besoins spécifiques, ce certificat atteste de la maîtrise par un individu de compétences liées à une qualification identifiée par la branche considérée.

Le CQP, qui **n'a pas de niveau reconnu par l'Etat**, n'a de valeur que dans la branche ou le regroupement de branches qui l'a créé.

L'élaboration d'un CQP relève d'une décision de la Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) de la branche.

# Certification professionnelle, certification à finalité professionnelle

Une certification professionnelle enregistrée au RNCP  
atteste d'une "**qualification**"

c'est-à-dire de capacités à réaliser des activités  
professionnelles dans le cadre de plusieurs situations  
de travail, à des degrés de **responsabilités définis**  
**dans un "référentiel"**.

Ne pas confondre avec : norme, label qualité,  
habilitation pour certaines activités...

# Commission professionnelle consultative (CPC)

Créées par un décret en 1972(modifié en 2007), les commissions professionnelles consultatives ont pour fonction **d'élaborer les référentiels des diplômes et titres professionnels.**

Elles sont composées de **représentants des ministères** qui les organisent, de **représentants des partenaires sociaux, d'enseignants.**

## CPC

Leurs travaux sont généralement animés et réalisés par des experts des domaines de formation, des métiers et des secteurs visés par la certification. **Cinq ministères** ont mis en place des CPC (ou des structures équivalentes), les ministères chargés de l'Éducation nationale (du CAP au BTS), de l'Agriculture, de la Jeunesse et des Sports, de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Santé.

# Compétence

Une compétence se traduit par une **capacité à combiner un ensemble** de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité.

Elle a toujours une **finalité professionnelle**.  
Le résultat de sa mise en oeuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...).

# Diplôme

Document écrit établissant des droits (selon les cas : accès aux concours, poursuite d'études...). Il émane d'une autorité compétente, sous le contrôle de l'Etat. Il conditionne l'accès à certaines professions et à certaines formations ou concours.

Il reconnaît au titulaire **un niveau** de capacité vérifié.

**Si les termes "diplôme nationaux" et "diplôme d'Etat" s'appliquent exclusivement à des certifications ministérielles, le mot "diplôme", entendu comme terme générique, définit une certification, voire le parchemin remis aux lauréats.**

# Enregistrement de droit

Pour être enregistrées de droit dans le RNCP (Répertoire national des Certifications Professionnelles),  
les certifications doivent répondre à deux impératifs :

**être délivrées au nom de l'Etat**

avoir été créées après **avis d'instances consultatives**  
auxquelles les organisations représentatives d'employeurs et de  
salariés sont parties

A ce jour, les certifications de **sept ministères** réunissent ces  
deux conditions. Il s'agit des certifications délivrées par :

le ministre chargé de l'éducation nationale (enseignement  
scolaire et enseignement supérieur)

le ministre chargé de l'agriculture

le ministre chargé de l'emploi

le ministre chargé de la jeunesse et des sports

le ministre chargé des affaires sociales

le ministre chargé de la santé

# Enregistrement sur demande

Lorsque les deux conditions énoncées précédemment ne sont pas réunies, les certifications peuvent être enregistrées sur demande, suite à un examen par la CNCPC et une décision du ministre en charge de la formation professionnelle. Cette décision fait l'objet d'un arrêté publié au Journal Officiel. L'enregistrement au RNCP n'est pas obligatoire, c'est une démarche volontaire de l'organisme certificateur.

# Equivalence

Reconnaissance d'une valeur égale entre deux certifications, établie sous la responsabilité des seuls certificateurs concernés. Lorsqu'elle est officielle, elle est mentionnée dans le Répertoire national des certifications professionnelles au sein du résumé descriptif de la certification (cadre "Liens avec d'autres certifications").

**Attention**, la plupart des équivalences attribuées renvoie à la reconnaissance d'un niveau équivalent et non à la reconnaissance d'une équivalence de contenu.

# Qualification

La définition de cette notion peut être abordée selon deux approches : **une approche collective et une approche individuelle.**

Dans le premier cas, reconnaissance sociale de la maîtrise des savoirs et des compétences nécessaires à la tenue d'un poste de travail.

Dans le second cas, la qualification d'une personne est sa capacité individuelle opératoire pour occuper un poste de travail.

**La qualification peut être acquise par la formation et attestée par un diplôme, un titre ou un CQP.**

# Référentiel de certification

Dans certains cas, c'est un document qui décrit précisément les capacités, compétences et savoirs exigés pour l'obtention de la certification visée. Il indique les situations dans lesquelles celles-ci peuvent être appréciées, les niveaux à atteindre, les critères de réussite, qui permettent de situer la performance du candidat. Il indique ce qu'il faut évaluer, les modalités de l'évaluation ainsi que les évaluateurs ou jurys qui y seront impliqués.



RNCP

REPertoire NATIONAL DES  
CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

# Création du RNCP

**Créé par la loi n°2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale, le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) vise à faciliter l'accès à l'emploi, la gestion des ressources humaines et la mobilité professionnelle.**

# Les certifications françaises

**Dans le contexte français, les certifications officielles nationales attestent des acquis individuels et non d'un parcours permettant de se les approprier.**

**La valeur de la certification est identique que le candidat ait suivi un parcours de formation initiale ou continue, financé par une région, par son employeur ou par lui même, ou qu'il se soit approprié par son expérience les acquis attestés (VAE)**

# Le certificateur

**Le certificateur est l'autorité propriétaire de la certification. Il porte la responsabilité juridique, économique et pédagogique de la certification.**

*Exemples : ministères, établissements consulaires (chambre de commerce et d'industrie, chambre de métiers, chambre d'agriculture...), structures juridiques associées à une branche professionnelle, universités...*

# Pourquoi un répertoire national ?

**Pour la première fois, toutes les certifications reconnues par l'Etat et les partenaires sociaux, sont réunies dans un même espace : le répertoire national des certifications professionnelles.**

de droit

**Ministère chargé de l'éducation nationale**  
(enseignement scolaire)  
CAP, BEP, MC, BAC PRO, BP, BTS, DMA...

**Ministère chargé de l'éducation nationale**  
(enseignement supérieur)

- Diplômes universitaires : DUT, DEUG, Licence, Maîtrise, DEA, DESS, Master...
- Diplômes visés
- Titres d'ingénieur diplômé

**Ministère chargé de l'agriculture**  
CAPA, BEPA, BTSA, diplômes d'écoles vétérinaires, DESS, Master, titres d'ingénieur...

**Ministère chargé de l'emploi**  
Titres professionnels, Certificat Complémentaire de Spécialisation

**Ministère chargé de la jeunesse et des sports**  
BAPAAT, BPJEPS, BEES, BEATEP...

**Ministère chargé des affaires sociales**  
CAFAMP, CAFDES, CAFME, DEASS, DEAVS...

**Ministère chargé la santé**  
Diplômes d'Etat : docteur en médecine, infirmier, ...

sur demande

**Branches professionnelles**  
CQP

**Ministères sans instances consultatives**  
Titres du ministère de la défense, de la culture, de l'équipement, des transports, de l'intérieur...

**Etablissements publics**  
Diplômes d'université, titres des GRETA...

**Certifications consulaires**  
Titres des CCI, des Chambres de métiers

**Organismes privés et associatifs**  
En réseau ou non

# Plus d'infos...

CNCP - Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

http://www.cncp.gouv.fr/index.php?page=23

Bienvenue sur le site de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle

Présentation générale Informations détaillées Questions fréquentes

Imprimer la page

## Répertoire national des certifications professionnelles

### Présentation générale

Le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est une base de données des **certifications à finalité professionnelle** (titres, diplômes, CQP) reconnues par l'Etat et les partenaires sociaux, classées par domaine d'activité et/ou par niveau, consultable sur le site Internet de la CNCP ([www.cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr)).

Il permet de consulter les descriptifs des certifications : **niveau**, secteur d'activité, résumé du **référentiel** d'emploi (ou du référentiel professionnel) ou éléments de compétence acquis, modalités d'accès...

Un état actualisé du RNCP (nombre de fiches consultables en ligne, nombre de fiches en cours de validation, état par certificateur...) est disponible dans la page **Actualités** du site.

Accueil  
Répertoire  
Certification  
Lettre, actus  
CNCP  
▷ RNCP  
Certification et VAE  
Europe  
Base documentaire  
Procédure  
Archives  
Contacts  
Accès réservé

CNCP

PORNICHET 2008



Secteur Pédagogie-Éducation

metaa  
e.i.L

Secteur Pédagogie-Éducation